

École maternelle « Arc en ciel »
Avenue de la gare
17270 Bussac-Forêt
05 46 04 37 47

Conseil d'école du mardi 29 mars 2016

Ouverture de la séance à 18 h 00

Pour la Municipalité : M. Ardois

Pour les parents d'élèves: Mmes Arcobelli, Marty, Secq

Pour l'équipe enseignante : Mme Lhoumeau (PS/MS), Mme de Ligt (GS)

ATSEM : Mme Loriot - Mme Faury

Excusées : Mme Prélois – Inspectrice de l'Éducation Nationale ; Mme Mattiazzo, maire de la commune, Mme Huet parent d'élève.

Présidente et secrétaire de séance : Mme de Ligt, directrice de l'école

1 Budgets prévisionnels.

1.1) Fournitures et consommables

Nous souhaiterions, comme l'an passé, que pour les crédits de fonctionnement une somme de 1333 € soit allouée pour chaque classe, ce qui ferait une somme globale de 2666 € pour l'année 2016.

1.2) Voyages et spectacles

Comme l'an passé, nous souhaiterions, une somme de 1400 € pour financer les sorties culturelles, ainsi qu'une sortie nature.

1.3) Equipement informatique

Nous renouvelons notre demande d'achat d'un matériel informatique (tablettes) utilisable par les deux classes avec une connexion internet. Nous souhaiterions qu'un contact soit pris avec M. Frédéric Marot, conseiller pédagogique, afin d'optimiser cet achat. M. Ardois nous informe que cet achat se fera très bientôt et que le prix de revient s'élève à 3 000 euros. Mme de Ligt informe que le WIFI ne sera activé que lors des ateliers dans la classe.

1.4) Equipement salle de motricité

Afin de continuer d'équiper notre salle de motricité, nous souhaiterions du matériel CELDA/ASCO (gros matelas de réception-tapis édredon) pour les 2 classes pour un montant de 418 euros.

1.5) Financement cotisation USEP

Nous souhaiterions que la somme allouée à l'USEP (133 euros) pour l'école maternelle soit renouvelée et que celle-ci soit directement versée sur le compte de la coopérative de l'école maternelle.

2 Sécurité à l'école et mise en oeuvre depuis les attentats.

Un exercice type PPMS a été effectué le mardi 15 décembre suite aux attentats de Novembre ainsi qu'un exercice évacuation incendie mardi 2 février. Nous effectuerons un deuxième exercice PPMS, conformément à la demande du ministère. Il serait souhaitable que les parents d'élèves élus puissent y participer. Nous proposons la date du mercredi 4 mai à 11 h.

3 Répartition des élèves à la rentrée 2016.

Cette année, à la date d'aujourd'hui : un total de 43 élèves (répartis sur 2 classes) : une classe de PS/MS à 24 élèves avec 13 PS et 11 MS ; une classe de GS à 19 élèves. 2 élèves arrivent en grande section au mois de mai. Ce qui nous fera un total de 45 élèves

Un maintien est envisagé en grande section, ce qui donnerait un effectif de 12 élèves en GS, 13 en MS. Le nombre des possibles inscriptions en PS est de 13 pour l'instant. Total pour l'école : 38 élèves. A la rentrée, les effectifs sont toujours plus importants que le prévisionnel de mars.

La moyenne section sera répartie sur les deux classes. La répartition se fera en conseil des maîtres en toute fin d'année et sera révisable durant l'été en fonction des inscriptions.

4. Point sur les projets d'école pour la période.

L'autorisation du DASEN n'a pas été accordée pour le projet d'intervention d'un professeur de musique, Monsieur Augier, pour une programmation de 10 séances par classe.

Dans le cadre de notre projet musique, nous avons accueilli, le vendredi 4 mars, le Quator à cordes Kadenza, pour un concert pédagogique en commun avec les CP/CE1. Ce fut un moment très fort et très apprécié du jeune public.

Nous assisterons au concert de La Lyre à Montendre, le mardi 26 avril, dans le cadre de ce même projet. Le concert ainsi que le transport sont pris en charge par la Communauté de communes de la Haute-Saintonge.

Nous participons cette année à la semaine de la maternelle du 4 au 8 avril avec des activités cuisine, lecture, jeux de société, sport, carnaval (défilé, chasse aux oeufs organisée par les parents d'élèves élus, goûter). La municipalité est cordialement invitée à venir dans les classes pendant cette semaine.

Nous nous rendrons au théâtre à Jonzac le lundi 2 mai, pour le spectacle proposé par le CARFDP, "Zélie les histoires", conte musical autour de l'Afrique et de l'eau.

La troisième séance "Ecole et cinéma" est prévue le jeudi 19 mai au cinéma de Montguyon, titre du film "Alice" de Pascal Vimenet. Nous demandons à utiliser le bus de la commune pour le transport.

Un élevage de papillons est prévu pour les deux classes au retour des vacances de printemps, coût du matériel : 75 euros.

Le vendredi 24 juin, nous nous rendrons, en journée complète, au Pôle Nature de Vitrezay. Sortie gratuite, entrées et transport financés par la communauté de communes de la Haute Saintonge.
Objectifs de la sortie :

- Comprendre les caractéristiques morphologiques d'un insecte.
- Avoir un premier regard sur les niches écologiques.
- Savoir regarder la nature de plus près.
- Découvrir d'une manière ludique le patrimoine de l'estuaire de la Gironde.

- Développer le sens de l'observation.
- Connaître le patrimoine naturel et culturel de l'estuaire de la Gironde

Un décloisonnement est prévu en période 5 avec le CP, à raison d'une séance hebdomadaire, afin de permettre au GS de faire connaissance avec Mme Bassiny et l'école primaire : découverte et sensibilisation aux apprentissages du CP avec une initiation à l'anglais. Les CP viendront avec Mme de Ligt sur ce temps pour des activités de musique. Un conseil des maîtres aura lieu le mardi 5 avril pour déterminer les dates et heures de ces séances.

Une année en images : les enseignantes proposent aux parents une soirée diaporama le vendredi 10 juin pour la classe de GS et le vendredi 17 juin pour la classe de PS/MS.

Un temps d'accueil pour nos futurs élèves de petite section est prévue en présence de l'enseignante et de la Directrice, très probablement en soirée à la fin du mois de juin, car l'expérience du samedi matin a montré que peu de parents se rendaient disponibles. L'information sera donnée à la mairie comme il est d'usage au moment des inscriptions. Mme Marty signale que la mairie ne l'a pas informée l'an passé de cette invitation. M. Ardois en prend note.

5 .Questions diverses.

Un enfant a échappé à la vigilance de Mme Lhoumeau lors de la sortie à 12 h. Mme Lhoumeau prend la parole pour s'en expliquer et donner les solutions proposées pour que cela ne se reproduise pas : les enfants seront appelés deux par deux et les personnes souhaitant parler avec l'enseignante attendront que tous les enfants aient été remis aux familles.

A la question d'un parent concernant le carnaval, Mme de Ligt confirme qu'il aura bien lieu cette année.

Un parent d'élève souhaiterait qu'une solution soit trouvée par la municipalité pour éviter que les gens ne se garent n'importe comment le matin devant l'école, empêchant une bonne circulation.

Question réitérée à la municipalité : Serait-il possible de systématiser le balayage des cailloux dans la cour de récréation ainsi que du revêtement sous la structure afin d'éviter qu'elle ne se dégrade.

A la question de savoir si le désherbant répandu sur les abords de la cour de récréation était dangereux, M. Ardois a répondu que la mairie avait pris contact avec le voisin et que le produit utilisé ne présentait aucun danger.

M. Ardois rappelle qu'il est nécessaire de prévenir la mairie deux semaines en amont lors des sorties avec un pique-nique afin d'organiser les commandes pour la cantine.

Mme de Ligt remercie la municipalité pour toute son implication dans les projets de l'école et les efforts financiers soutenus.

La séance est levée à 20 h.

Date du prochain Conseil d'école : **Lundi 20 juin 2016 à 18 h.**

Compte-rendu rédigé par la Directrice

Valérie de Ligt